

RCS : SALON DE PROVENCE

Code greffe : 1304

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de SALON DE PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00663

Numéro SIREN : 794 715 557

Nom ou dénomination : GROUPE 13 INVESTISSEMENTS

Ce dépôt a été enregistré le 03/07/2020 sous le numéro de dépôt 1520

# Greffe du tribunal de commerce de Salon de Provence



## Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 03/07/2020

Numéro de dépôt : 2020/1520

Déposant :

Nom/dénomination : GROUPE 13 INVESTISSEMENTS

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 794 715 557

N° gestion : 2013 B 00663

**GROUPE 13 INVESTISSEMENTS**

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 2 600 000 Euros

Siège social : Route de Rognac

CD 20

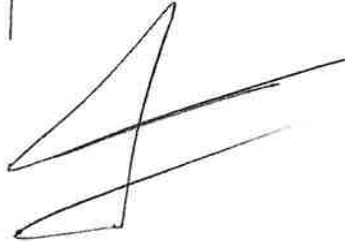
13127 VITROLLES

**R.C.S. SALON-DE-PROVENCE 794 715 557**

\* \* \* \*

**COMPTES ANNUELS  
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019**

*Copie Certifiée Conforme à l'original*



*h*

**BILAN ACTIF**

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	<b>Immobilisations incorporelles</b>							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires							
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	<b>Immobilisations corporelles</b>							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage							
	Autres immobilisations corporelles							
	Immobilisations en cours							
	Avances et acomptes							
<b>Immobilisations financières (2)</b>								
Participations mises en équivalence								
Autres participations	3 155 400		3 155 400	3 155 400				
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières								
<b>Total II</b>	<b>3 155 400</b>		<b>3 155 400</b>	<b>3 155 400</b>				
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	<b>Créances (3)</b>							
	Clients et comptes rattachés							
	Autres créances	912		912	912			
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement								
Disponibilités	1 213		1 213	44 784	43 571	97.29		
Charges constatées d'avance (3)								
<b>Total III</b>	<b>2 125</b>		<b>2 125</b>	<b>45 695</b>	<b>43 571</b>	<b>95.35</b>		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecart de conversion actif (VI)							
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>3 157 525</b>		<b>3 157 525</b>	<b>3 201 095</b>	<b>43 571</b>	<b>1.36</b>		

(1) Dont droit au bail  
(2) Dont à moins d'un an  
(3) Dont à plus d'un an



*[Signature]*

**BILAN PASSIF**

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2019 12	31/12/2018 12	Euros	%
CAPITAUX PROPRIES	Capital (Dont versé : 2 600 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	2 600 000	2 600 000		
	<b>Réserves</b>				
	Réserve légale	80 000	60 000	20 000	33.33
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	230 000	230 000		
	Report à nouveau	20 954	247 887	226 932	91.55
	<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>	152 890	58 068	94 823	163.30
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	<b>Total I</b>	<b>3 083 845</b>	<b>3 195 954</b>	<b>112 110</b>	<b>3.51</b>
AUTRES FONDS PROPRIES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	<b>Total II</b>				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	<b>Total III</b>				
DETTES (1)	<b>Dettes financières</b>				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	51	51		
	Emprunts et dettes financières diverses	66 319		66 319	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	<b>Dettes d'exploitation</b>				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 660	4 260	600	14.08
	Dettes fiscales et sociales	3 650	830	2 820	339.76
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes					
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	<b>Total IV</b>	73 680	5 141	68 539	N6
	Ecart de conversion passif (V)				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>		<b>3 157 525</b>	<b>3 201 095</b>	<b>43 571</b>	<b>1.36</b>

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

73 680 5 141

**COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services						
<b>Chiffre d'affaires NET</b>						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits						
<b>Total des Produits d'exploitation (I)</b>						
<b>Charges d'exploitation (2)</b>						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			5 084	6 703	1 620-	24.16-
Impôts, taxes et versements assimilés				171	171-	100.00-
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges						
<b>Total des Charges d'exploitation (II)</b>			5 084	6 874	1 791-	26.05-
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>			5 084-	6 874-	1 791	26.05
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



*[Signature]*

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2019 12	31/12/2018 12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>				
Produits financiers de participations (3)	185 000	88 000	97 000	110.23
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres Intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total V</b>	<b>185 000</b>	<b>88 000</b>	<b>97 000</b>	<b>110.23</b>
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	319		319	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total VI</b>	<b>319</b>		<b>319</b>	
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>	<b>184 681</b>	<b>88 000</b>	<b>96 681</b>	<b>109.87</b>
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>179 597</b>	<b>81 126</b>	<b>98 472</b>	<b>121.38</b>
<b>Produits exceptionnels</b>				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
<b>Total VII</b>				
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
<b>Total VIII</b>				
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	26 707	23 058	3 649	15.83
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>185 000</b>	<b>88 000</b>	<b>97 000</b>	<b>110.23</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>32 110</b>	<b>29 932</b>	<b>2 177</b>	<b>7.27</b>
<b>5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)</b>	<b>152 890</b>	<b>58 068</b>	<b>94 823</b>	<b>163.30</b>

\* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier  
: Redevance de crédit bail immobilier  
(3) Dont produits concernant les entreprises liées  
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Dossier N° 024653 en Euros.

CABINET MLA AIX



*[Signature]*

**ANNEXE**

**SOMMAIRE**

Faits caractéristiques de l'exercice	X
<b>- REGLES ET METHODES COMPTABLES</b>	
Principes et conventions générales	X
<b>- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN</b>	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Titres immobilisés	X
Charges à payer	X

NA = Non Appllicable NS = Non significative

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

### FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun évènement ni élément significatif n'est survenu au cours de l'exercice comptable.

### - REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

#### Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	3 155 400		
TOTAL	3 155 400		
TOTAL GENERAL	3 155 400		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			3 155 400	3 155 400
TOTAL			3 155 400	3 155 400
TOTAL GENERAL			3 155 400	3 155 400

**Etat des amortissements**

Néant

**Etat des échéances des créances et des dettes**

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Groupe et associés	912	912	
TOTAL	912	912	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	51	51		
Fournisseurs et comptes rattachés	3 660	3 660		
Impôts sur les bénéfices	3 650	3 650		
Groupe et associés	66 319	66 319		
TOTAL	73 680	73 680		

**Titres immobilisés**

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

La filiale SCI JORQUENLO est détenue à hauteur de 99 % des droits de vote, la valeur comptable des titres se situe à 155 400 euros.

Au 31 Décembre 2019, les comptes de la filiale SCI JORQUENLO mentionnent :

Le montant des capitaux propres pour 780 705 euros.

Le montant du chiffre d'affaires pour 210 000 euros.

Le montant du résultat pour 110 067 euros.

La filiale SAS 13 RECYCLAGE est détenue à hauteur de 100 % des droits de vote, la valeur comptable des titres se situe à 3 000 000 euros.

Au 31 Décembre 2019, les comptes de la filiale SAS 3 RECYCLAGE mentionnent :

Le montant des capitaux propres pour 423 453 euros.

Le montant du chiffre d'affaires pour 8 515 884 euros.



*[Signature]*

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Le montant du résultat pour 221 056 euros.

**Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	51
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 660
Total	3 711

## GRUPE 13 INVESTISSEMENTS

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 2 600 000 Euros

Siège social : Route de Rognac

CD 20

13127 VITROLLES

**R.C.S. SALON-DE-PROVENCE 794 715 557**

### DECISION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 16 JUIN 2020 RESOLUTION D'AFFECTION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

#### DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la Présidence et décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le **31 décembre 2019**, soit **un bénéfice de 152 890 Euros** de la manière suivante :

**Bénéfice de l'exercice** **152 890 Euros**

Auquel s'ajoutent les sommes inscrites au compte « Autres réserves », et celles du report à nouveau

**Autres réserves** **230 000 Euros**

**Report à nouveau** **20 954 Euros**

**Soit un total distribuable s'élevant à** **403 844 Euros**

- A titre de réserve légale **20 000 Euros**
- A titre de distribution de dividendes aux associés **120 000 Euros**

Le solde, au compte « Autres réserves »

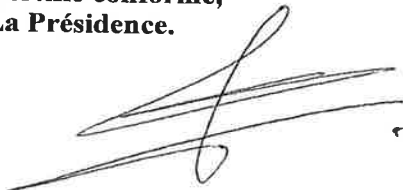
L'Assemblée Générale prend acte, par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, que les sommes versées à titre de distribution de dividendes au titre des trois derniers exercices ont été les suivantes :

Exercice de distribution / Assemblée ayant décidé la distribution	Montant total de la distribution	Montant de la distribution faite à des résidents français personnes physiques	Montant de la réfaction fiscale (40 %)
2016 AGO du 27/12/2017	40 000 €	40 000 €	16 000 €



<b>2017 AGO du 13/09/2018</b>	<b>45 000 €</b>	<b>45 000 €</b>	
<b>2018 AGO du 03/01/2019</b>	<b>40 000 €</b>	<b>40 000 €</b>	
<b>2018 AGO DU 30/07/2019</b>	<b>145 000 €</b>	<b>145 000 €</b>	
<b>2018 AGO DU 31/10/2019</b>	<b>80 000 €</b>	<b>80 000 €</b>	

**Certifié conforme,  
La Présidence.**



**Ludovic CREBIER**  
*Expert – Comptable*  
*Commissaire aux Comptes*

## **GROUPE 13 INVESTISSEMENTS**

**Société par actions simplifiée**

**au capital de 2 600 000 €**

**Siège social : Route de Rognac, CD 20**

**13127 VITROLLES**

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 31 décembre 2019**

---

*CHATEAU ST HENRI – 123, rue Rabelais - 13016 MARSEILLE*  
*Tél. : 04 91 09 17 40 – Fax : 04 91 09 17 41 – Code APE : 6920Z*  
*N°TVA Intracommunautaire FR 66479453946*



# GROUPE 13 INVESTISSEMENTS

Société par actions simplifiée

au capital de 2 600 000 €

Siège social : Route de Rognac, CD20

13127 VITROLLES

A l'assemblée générale de la société GROUPE 13 INVESTISSEMENTS,

## Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société GROUPE 13 INVESTISSEMENTS, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président sur la base des éléments disponibles à la date d'arrêt des comptes dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## Fondement de l'opinion

### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Marseille, le 11 juin 2020

Le Commissaire aux comptes

**Ludovic CREBIER**

## Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

**BILAN ACTIF**

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12		
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Ecart N / N-1	
						Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	<b>Immobilisations incorporelles</b>						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	<b>Immobilisations corporelles</b>						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
<b>Immobilisations financières (2)</b>							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	3 155 400		3 155 400	3 155 400			
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
	<b>Total II</b>	<b>3 155 400</b>		<b>3 155 400</b>	<b>3 155 400</b>		
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	<b>Créances (3)</b>						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	912		912	912		
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	1 213		1 213	44 784	43 571	97.29	
Charges constatées d'avance (3)							
	<b>Total III</b>	<b>2 125</b>		<b>2 125</b>	<b>45 695</b>	<b>43 571</b>	<b>95.35</b>
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>3 157 525</b>		<b>3 157 525</b>	<b>3 201 095</b>	<b>43 571</b>	<b>1.36</b>

(1) Dont droit au bail  
(2) Dont à moins d'un an  
(3) Dont à plus d'un an



*[Signature]*

**BILAN PASSIF**

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2019 12	31/12/2018 12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 2 600 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	2 600 000	2 600 000		
	<b>Réserves</b>				
	Réserve légale	80 000	60 000	20 000	33.33
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	230 000	230 000		
	Report à nouveau	20 954	247 887	226 932-	91.55-
	<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>	152 890	58 068	94 823	163.30
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	<b>Total I</b>	<b>3 083 845</b>	<b>3 195 954</b>	<b>112 110-</b>	<b>3.51-</b>
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	<b>Total II</b>				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	<b>Total III</b>				
DETTES (1)	<b>Dettes financières</b>				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	51	51		
	Emprunts et dettes financières diverses	66 319		66 319	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	<b>Dettes d'exploitation</b>				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 660	4 260	600-	14.08-	
Dettes fiscales et sociales	3 650	830	2 820	339.76	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes					
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	<b>Total IV</b>	73 680	5 141	68 539	N5
	Ecarts de conversion passif (V)				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>		<b>3 157 525</b>	<b>3 201 095</b>	<b>43 571-</b>	<b>1.36-</b>

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

73 680

5 141



*[Signature]*

**COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services						
<b>Chiffre d'affaires NET</b>						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits						
<b>Total des Produits d'exploitation (I)</b>						
<b>Charges d'exploitation (2)</b>						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			5 084	6 703	1 620-	24.16-
Impôts, taxes et versements assimilés				171	171-	100.00-
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges						
<b>Total des Charges d'exploitation (II)</b>			5 084	6 874	1 791-	26.05-
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>			5 084-	6 874-	1 791	26.05
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs  
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



*[Signature]*

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
<b>Produits financiers</b>				
Produits financiers de participations (3)	185 000	88 000	97 000	110.23
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total V</b>	<b>185 000</b>	<b>88 000</b>	<b>97 000</b>	<b>110.23</b>
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	319		319	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total VI</b>	<b>319</b>		<b>319</b>	
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>	<b>184 681</b>	<b>88 000</b>	<b>96 681</b>	<b>109.87</b>
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>179 597</b>	<b>81 126</b>	<b>98 472</b>	<b>121.38</b>
<b>Produits exceptionnels</b>				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
<b>Total VII</b>				
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
<b>Total VIII</b>				
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	26 707	23 058	3 649	15.83
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>185 000</b>	<b>88 000</b>	<b>97 000</b>	<b>110.23</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>32 110</b>	<b>29 932</b>	<b>2 177</b>	<b>7.27</b>
<b>5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)</b>	<b>152 890</b>	<b>58 068</b>	<b>94 823</b>	<b>163.30</b>

\* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier  
: Redevance de crédit bail immobilier  
(3) Dont produits concernant les entreprises liées  
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

**ANNEXE**

**SOMMAIRE**

Faits caractéristiques de l'exercice	X
<b>- REGLES ET METHODES COMPTABLES</b>	
Principes et conventions générales	X
<b>- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN</b>	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Titres immobilisés	X
Charges à payer	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

### FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun évènement ni élément significatif n'est survenu au cours de l'exercice comptable.

### - REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

#### Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	3 155 400		
TOTAL	3 155 400		
TOTAL GENERAL	3 155 400		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			3 155 400	3 155 400
TOTAL			3 155 400	3 155 400
TOTAL GENERAL			3 155 400	3 155 400

**Etat des amortissements**

Néant

**Etat des échéances des créances et des dettes**

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Groupe et associés	912	912	
TOTAL	912	912	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	51	51		
Fournisseurs et comptes rattachés	3 660	3 660		
Impôts sur les bénéfices	3 650	3 650		
Groupe et associés	66 319	66 319		
TOTAL	73 680	73 680		

**Titres immobilisés**

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.  
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

La filiale SCI JORQUENLO est détenue à hauteur de 99 % des droits de vote, la valeur comptable des titres se situe à 155 400 euros.

Au 31 Décembre 2019, les comptes de la filiale SCI JORQUENLO mentionnent :

Le montant des capitaux propres pour 780 705 euros.

Le montant du chiffre d'affaires pour 210 000 euros.

Le montant du résultat pour 110 067 euros.

La filiale SAS 13 RECYCLAGE est détenue à hauteur de 100 % des droits de vote, la valeur comptable des titres se situe à 3 000 000 euros.

Au 31 Décembre 2019, les comptes de la filiale SAS 3 RECYCLAGE mentionnent :

Le montant des capitaux propres pour 423 453 euros.

Le montant du chiffre d'affaires pour 8 515 884 euros.



*[Signature]*

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Le montant du résultat pour 221 056 euros.

**Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	51
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 660
Total	3 711

